



Sainte-Foy-la-Grande

Au fil de la Dordogne, porte du Périgord

Lettre d'information #4 - février 2021 spéciale environnement

Chères Foyennes, chers Foyens,

Début 2020, salle Paul Bert, les Foyennes et les Foyens nous ont demandé de transformer l'image de notre commune dans son quotidien au 21^{ème} siècle, à savoir notre environnement. Parce que nous vivons tous les jours dans la Bastide, nous sommes dérangés par des pratiques qui se sont installées depuis quelques années et qui ont progressivement dégradé notre bien-être.

En neuf mois, le travail des services techniques et des élus a été important car il a fallu attaquer les problèmes à leur racine, mais il faut aussi que chaque habitant de Sainte-Foy-la-Grande participe à cette transformation de la Bastide. Cette évolution ne pourra se faire qu'ensemble, en faisant évoluer certains de nos comportements.

Voilà pourquoi, aujourd'hui, il nous semble indispensable de partager ce travail avec vous. En voici un premier aperçu dans cette lettre d'information. Dès 2021, les actions sur l'environnement engagées par notre équipe et par les Foyennes et Foyens seront nombreuses : végétalisation de la bastide engagée par des associations de jeunes Foyens, nettoyage des rues, économie d'énergie des éclairages publics en passant progressivement en LED, mise en place d'un composteur pour réduire le volume de nos poubelles, rétablissement du service de collecte des emballages à domicile, un service qui avait été supprimé en 2016.

Vous pouvez contribuer activement à ces actions en vous inscrivant à la commission extra-municipale consacrée à l'environnement auprès de la mairie, des commissions qui se réuniront dès que la crise sanitaire le permettra.

Toujours à vos côtés,

Christelle GUIONIE
Maire de Sainte-Foy-la-Grande,
Conseillère départementale du Réolais et des Bastides.



La collecte des masques

Nous voyons depuis quelques semaines, dans la commune comme sur tout le territoire, de plus en plus de masques jetés sur la chaussée. Cette pratique nous a alerté et nous nous sommes tournés vers l'USTOM pour voir ce qui pourrait être envisagé.

Deux boîtes pour les recueillir seront mises à disposition des foyens : l'une à l'école Paul Bert, l'autre à la mairie. Les masques seront récoltés par l'USTOM, détoxiqués, puis décomposés en parties métallique et élastique pour être recyclés. Le masque sera lui-même broyé pour être transformé en tee-shirt anallergisant.

La végétalisation de la bastide

Nous avons rendu aux promeneurs et aux enfants une grande partie de notre jardin public. Le projet d'aménagement de l'entrée de ville va nous permettre d'en retrouver la totalité.

Trois associations foyennes vont planter et entretenir fleurs et légumes dans nos rues avec l'appui du service technique de la ville et la participation des commerçants volontaires.

Depuis quelques mois, certains de nos concitoyens ont pris l'initiative de fleurir leur balcon ou leur trottoir : nous nous en félicitons et vous invitons à partager cette pratique. Veillez toutefois à permettre le passage des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite sur votre trottoir.



Les pigeons

La population invasive de pigeons dans la bastide nous a amené à faire un repérage rue par rue des lieux de pose et de nichage des pigeons (3 à 6 pontes par an !).

Pour limiter leur nombre :

- ✓ le service technique a implanté un nichoir à faucon sur le clocher de l'église, en collaboration avec un fauconnier professionnel ;
- ✓ les premières cages de capture de pigeons ont été installées mi-janvier dans des sites privés et publics ;
- ✓ nous demandons aux propriétaires de fermer les greniers et espaces dans les lieux privés.

Enfin, le service technique a installé un filet anti-pigeons sous la Halle aux Cochons. Discret, il empêche les oiseaux de nicher tout en respectant la qualité architecturale du site.



Les rats

Dès janvier 2021, une campagne de dératisation a été rendue indispensable dans les égouts et au niveau des bornes d'apport volontaire.

Ces bornes seront progressivement supprimées courant 2021 pour éviter ces désagréments et les dépôts sauvages.

Le nettoyage des rues



Le service technique s'est engagé dans un important et régulier travail de nettoyage des rues et des trottoirs.

Nous vous rappelons que l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants, propriétaire ou locataire.

Nous poursuivrons notre démarche pour vous accompagner afin de rendre notre commune la plus agréable possible.

Espace réservé à l'expression de l'opposition

Zéro action pour le climat !

L'augmentation de 18% des tarifs de l'USTOM est un signal fort : payer plus pour moins de services, c'est faire supporter aux seuls usagers les conséquences d'une gestion calamiteuse. Et que dire de la propreté de nos rues ? Promesse électorale non tenue... et ce ne sont pas quelques élagages d'arbres qui cacheront la forêt des manquements environnementaux de la majorité.

La gestion des déchets

Réduire le volume de vos poubelles

La gestion des déchets va connaître une forte évolution à partir de 2023. La commune de Sainte-Foy-la-Grande a anticipé cette nouvelle réglementation en participant aux projets de l'association *Au Ras du Sol* de Vélignes, qui prépare notamment une collecte de proximité de vos biodéchets (épluchures, tonte de gazon, feuilles mortes...).

Deux opérations sont dès à présent programmées :

- ☀ **du 27 février au 3 mars, *vélOrganique***, avec la mise en place d'un collecteur de biodéchets devant la mairie et d'une navette à vélo de collecte. Vous pourrez y apporter vos déchets organiques ;
- ☀ **dans le courant de l'année**, mise en place d'un composteur collectif dans la commune à destination de volontaires. Cette opération d'intérêt public est proposée au financement de la politique de la ville.



Parmi les objectifs à terme : la réduction du volume de vos poubelles et la valorisation des déchets d'origine naturelle.

Collecter en porte à porte les poubelles jaunes

Vous l'avez demandé pendant la campagne électorale

En partenariat avec l'USTOM nous rétablissons la collecte en porte à porte des emballages. Chaque foyer recevra un courrier l'invitant à retirer son bac jaune 120 ou 240 litres, courant mai.

RAPPEL

Vous devez sortir votre poubelle d'ordures ménagères le mercredi soir et la rentrer le jeudi matin.

Gérer les déchets verts communaux

L'USTOM ne pouvant gérer les très importantes quantités de déchets verts, les agents municipaux amènent dorénavant les déchets de taille et de coupe auprès de la compostière de la ferme des Gardes à Saint Antoine de Breuilh, ce qui permet de produire du compost pour nos agriculteurs de proximité.



Vous pouvez participer à la commission extra-municipale *Environnement* sur inscription en mairie ou par mail à mairie@saintefoygrande.fr